

CONDITIONS GENERALES DE VENTE LE TEMPS D'UN LIVRE

Clause 1 : Objet

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la micro-entreprise *Le Temps d'Un Livre* et de son client dans le cadre de la vente :

- du service de relecture et correction
- du service d'accompagnement à l'écriture

Toute prestation accomplie par la micro-entreprise *Le Temps d'Un Livre* implique donc l'adhésion sans réserve du client aux présentes conditions générales de vente.

Clause 2 : Prix

Les prix des services vendus sont définis par *Le Temps d'Un Livre* après réception de la demande de devis puis communiqués par voie postale ou par mail au client. Ils sont libellés en euros. Tous les prix sont nets, la TVA est non applicable en vertu de l'article 293B du Code Général des Impôts.

Le tarif de la prestation relecture et/correction est calculé à partir du document envoyé par le client. Il est calculé en fonction du nombre de mots qu'il contient, des éventuelles options choisies et de la qualité du document. Un document de basse qualité, nécessitant une correction importante, verra augmenter le tarif de la prestation. Seuls les éléments modifiables et rédigés en français sont pris en compte dans le calcul du tarif. Ainsi, par exemple, dans le cadre d'une correction, les mots se trouvant dans une image ne sont pas comptabilisés.

Le tarif de la prestation Rédaction/écriture de biographie. Une séance se définit par : l'entretien, le travail de retranscription, les relectures et les /modifications/corrections. Le tarif est calculé comme suit : chaque heure d'entretien avec le client génère, plus ou moins, 4 heures de travail, incluant la retranscription, les relectures, les corrections. Ce tarif ne comprend pas le scan des documents annexes (photos, illustrations, documents divers...) effectué par *Le Temps d'Un Livre*, le cas échéant. Il ne comprend pas la mise en page effectuée par le service de conception graphique attaché à l'artisan imprimeur qui se chargera de l'impression de votre livre.

Le Temps d'Un Livre s'engage à assurer la prestation commandée au prix indiqué dans le devis, dès validation du paiement de l'acompte. Le paiement de l'acompte de 40% du montant total de la prestation vaut acceptation du devis dans son intégralité.

Clause 3 : Modalités Devis et facture

Le devis définissant le tarif de la prestation est envoyé au client gratuitement, à la suite de sa demande. Le client n'est pas engagé au stade de la réception du devis. Le devis vaut acceptation définitive dès qu'il est signé, daté par le client et retourné par voie postale ou par mail à *Le Temps d'Un Livre*. En cas d'acceptation, le client s'engage à procéder au règlement d'un acompte de 40% du montant total de la prestation. L'acompte n'entraîne aucune faculté de dédit, il vaut engagement ferme et définitif. Le règlement du solde de ladite prestation se fait selon les modalités proposées sur la facture reçue après l'achèvement du travail de relecture-correction du document. La signature de devis vaut acceptation des Conditions Générales de Vente données par *Le Temps d'Un Livre* en même temps que le devis.

Clause 4 : Modalités de paiement

Le règlement de la commande s'effectue par chèque bancaire ou Paypal. Un virement bancaire peut être réalisé sur demande.

Le Temps d'Un Livre peut accepter, après concertation avec le client, une demande de fractionnement du paiement en 3 fois maximum.

Clause 5 : Obligations du client

Lorsque le client accepte un devis et confie une prestation à *Le Temps d'Un Livre*, il s'engage à fournir à *Le Temps d'Un Livre* une version modifiable (par exemple sous format .doc ou .docx) du ou des documents faisant l'objet de la prestation. Ainsi, seuls les éléments modifiables pourront être traités dans ce cadre (les images, les documents PDF, etc. ne pourront pas être relus et corrigés).

De même, le client s'engage à communiquer les informations nécessaires à la bonne exécution de la prestation qui pourront être demandées par *Le Temps d'Un Livre*.

Par souci de déontologie, *Le Temps d'Un Livre* refuse de retranscrire tout propos raciste, diffamatoire, sexiste, pornographique ou qui irait à l'encontre des lois en vigueur.

Clause 6 : Confidentialité

Le Temps d'Un Livre a un devoir de discrétion et de confidentialité. En aucun cas des informations concernant le projet du client ne seront communiquées à un tiers. Les documents reçus sont automatiquement détruits sous un délai de six mois. Durant ce délai, le client peut demander sans frais le renvoi du document relu.

Clause 7 : Responsabilités

Vous garantissez être responsable des propos que vous tenez dans votre récit et disposer des droits sur les images qui l'illustreront.

Clause 8 : Livraison du document relu et corrigé

Une fois la relecture du document effectuée, le document corrigé est transmis par voie postale ou par e-mail à l'adresse du client. En cas de difficultés pour recevoir le document (fichier volumineux), il est prévu que celui-ci puisse être transmis par l'intermédiaire d'une plate-forme de téléchargement. Dans ce cas précis, le lien permettant d'accéder au fichier sera transmis par e-mail au client.

Clause 9 : Délais de traitement

Les délais de traitement de la relecture sont transmis au client lors de l'établissement du devis. *Le Temps d'Un Livre* s'engage à mettre tout en œuvre pour respecter ce délai une fois le paiement de l'acompte effectué. Toutefois, ce délai est donné à titre indicatif. À titre exceptionnel, le délai peut être plus long que prévu initialement. Ainsi, en cas de retard, *Le Temps d'Un Livre* en informera le client dans les plus brefs délais et aucun dédommagement ne peut être exigé par le client.

Clause 10 : Droits d'auteur

Le Temps d'Un Livre ne réclame aucun droit d'auteur dans le cadre de sa prestation. Le client reste donc l'auteur exclusif de son texte une fois la relecture effectuée. *Le Temps d'Un Livre* s'accorde la réserve de propriété, lui assurant de conserver la propriété des textes tant que la prestation n'aura pas été réglée.

Clause 11 : Annulation

Dès lors que le client confie la prestation de relecture de son ou ses textes à *Le Temps d'Un Livre* en acceptant le devis comme mentionné dans la « Clause 3 », le correcteur commence aussitôt le travail. Si, toutefois, le client souhaite annuler sa commande en cours de réalisation, il doit en faire part en contactant *Le Temps d'Un Livre* par le canal de son choix. L'acompte versé à la signature du devis n'entraîne aucune faculté de dédit, il vaut engagement ferme et définitif. Le paiement du montant de la prestation est alors exigé selon l'avancée du travail de relecture et correction déjà engagé par la prestataire.

Clause 12 : Réclamations

Le travail fourni par *Le Temps d'Un Livre* est numérique. Certaines fautes ou coquilles peuvent, à titre exceptionnel, demeurer une fois la relecture effectuée. Hors relecture du Bon à tirer (BAT) fourni par l'imprimeur/éditeur le cas échéant, le client dispose d'un délai de 72 heures après réception du document corrigé pour faire des remarques. Ces dernières se feront par courrier électronique ou téléphone. Dans ce cas, un accord sera recherché avec le client afin de lui apporter satisfaction. Une nouvelle relecture du document pourra, par exemple, être proposée à titre gracieux, si cela est jugé nécessaire. Passé ce délai, le travail fourni sera considéré comme étant accepté sans réserve par le client.

Clause 13 : Responsabilité du client

Le Temps d'Un Livre ne peut être tenu responsable en cas de non respect du Code de la propriété intellectuelle par le client. Aucune vérification ne sera effectuée afin de vérifier l'authenticité d'un texte. Par ailleurs, *Le Temps d'Un Livre* se réserve le droit de refuser la relecture d'un texte paraissant suspect ou non conforme au respect de la législation, sans en notifier au client le motif.

Clause 14 : Tribunal compétent

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce de Périgueux.